



Octobre 2025 - N°267

Actualités du mois

Octobre rose

Exposition à la bibliothèque :

Collages de Véronique Lagnau

Dictée 18 octobre à 15h

LouB'Arts fête Halloween

31 octobre 17h à 21h

Bibliothèque

Club des tricoteuses

1er et 15 octobre 14h à 17h

Club des jeux

8 octobre 15h à 17h

Papotage en franglais

22 octobre 15h à 17h

Yoga

Le vendredi 14h15

Sommaire

Conseil municipal	2
L'agence postale	3
La rentrée des classes	4
Coup de coeur	5
ABC	6
Dictée	8
Halloween	9
Oiseaux	10
L'école	11
Les bacs de tri	12
Recettes	14
Services pratiques	15



26, Grande Rue 79110 Loubillé

Tél : 05 49 07 80 15

Courriel : mairie-loubille@paysmellois.org

Site internet : www.loubille.fr

Page Facebook : Commune de Loubillé

Directeur de la publication : le maire de Loubillé



Village des artistes



Résumé du compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2025.

1. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat, avis du conseil- Délibération n° 114/05/2025 :

Le conseil communautaire en date du 19/06/2025, ayant tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Mellois-en-Poitou, les communes membres sont invitées à donner un avis sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement qui les concernent directement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Favorable : 9

- Défavorable : 1, à cause de l'impossibilité de construire en limite des hameaux.

Émet un avis favorable, à la majorité des suffrages exprimés.

2. Action Piscine et cinéma Délibération n° 115/09/2025:

Cette action permet de favoriser l'accès gratuit à la piscine de début juillet à fin août pour 10 entrées par enfant, et au cinéma du 1er juillet au 30 juin et pour 4 entrées par enfant.

Coût pour la famille (voir les modalités d'attributions en mairie) : entrées gratuites.

Âge des enfants concernés par l'action : enfants de 0 à 16 ans inclus, pour les 0 à 10 ans, une carte sera délivrée à un parent qui accompagne l'enfant.

Dates et fréquence :

Pour la piscine : chaque année, de début juillet à fin août, selon le calendrier des vacances scolaires estivales et pour 10 entrées par enfant.

Pour le cinéma : 1er juillet au 30 juin et pour 4 entrées par enfant.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte de reconduire cette action et les modalités de sa mise en œuvre.

3. Adhésion à la plateforme collaborative INTERSTIS du CDG79 et aux services déployés pour l'accompagnement des secrétaires de mairie dans les communes de moins de 3.500 habitants Délibération n° 117/09/2025

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adhérer, à compter de l'exercice budgétaire 2025, au « pack adhésion » relatif au plan d'actions « secrétaires généraux de mairie » du CDG79, dont le forfait est fixé pour 2025 au tarif de 100 € pour la commune.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention d'adhésion et tous les documents afférents à ce dossier.

- d'inscrire les crédits correspondants au budget.



4. Noël des Aînés

Monsieur le maire rappelle que tous les habitants de la commune âgés de 70 ans et plus qui ne souhaitent pas participer au repas offert recevront, sans inscription et sans exception, un colis de Noël.

Les membres de la commission "fêtes et cérémonies" décideront ensemble de l'organisation du Noël des aînés et lors d'un prochain conseil, ils présenteront les devis retenus pour le repas et les colis.

5. Poubelles

L'ambassadeur de Prévention et Tri des Déchets rencontre en porte à porte, les habitants des rues où sont relevés des problèmes de tri ou de containers toujours trop pleins. Sa mission est de sensibiliser les habitants au tri des déchets.

Récemment, il est intervenu à Loubillé mais il sera rappelé pour une intervention à Bois Naudouin.

L'intégralité du compte rendu est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de Loubillé.

L'agence postale

Vous n'avez pas oublié qu'il existe une agence postale à Loubillé, ouverte tous les matins de 10 à 13h et le samedi de 9h à 12h, (sauf le lundi).

Plutôt qu'aller faire la queue dans une agence plus importante, Karine vous offrira les mêmes services postaux dans une

atmosphère détendue :

choisir des timbres, peser et affranchir vos plis et paquets, vous renseigner et vous conseiller sur des produits, retirer des colis etc. et si vous le souhaitez, vous présenter la bibliothèque et les expositions qui s'y tiennent.

Il ne vous faut absolument pas manquer ce lieu dans la commune, à côté de la mairie.





La rentrée de classes

4

Comme chaque année au mois de septembre a eu lieu la rentrée scolaire. C'est à Couture d'Argenson dans l'école nouvellement nommée, « les Noisetiers » qu'est pris en charge la majorité des enfants de Loubillé, une vingtaine environ de la toute petite section au cours moyen.

Cette année de nouvelles enseignantes sont arrivées après le départ de Céline (CM) et de Audrey (CE) vers d'autres postes.

Gladys en CE et Emilie en maternelle ont donc rejoint l'équipe. Sébastien a repris les rênes de la GS /CP, et Hélène directrice de l'école enseigne au CM, elle est remplacée par Chloé lors de sa décharge directoriale.

Betty et Véronique sont attachées auprès d'élèves qu'elles aident quotidiennement dans leur travail scolaire (AESH).

Claudie et Martine, les agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (ATSEM) ainsi que Vanessa, Nadia et Laurence complètent le personnel de l'école.

Nous leur souhaitons à tous une année scolaire pleine de projets et de réussites.



L'équipe enseignante et technique de l'école



"La vie secrète d'un cimetière" Benoît Gallot.

Oui!, coup de coeur! Cela peut paraître surprenant, voire inconvenant. L'auteur, conservateur du cimetière du Père Lachaise à Paris, nous entraîne dans les 43 hectares du cimetière le plus visité au monde. Et c'est une véritable plongée, tant historique, architecturale, qu'environnementale, dans le plus grand espace vert de Paris intra-muros: 4000 arbres de 80 espèces différentes, 70 000 sépultures des plus anonymes aux plus célèbres, une flore et une faune insoupçonnées. Au moment du COVID et du confinement total, il rencontre un renardeau qui surgit d'un bosquet, sa passion de la photo et de l'observation vont le conduire à concevoir ce livre plein de poésie, superbement illustré de ces instantanés de vie dans ces lieux habituellement consacrés à la mort et aux souvenirs.

Osez ce livre, vous ne verrez jamais plus ces endroits de la même façon. Les cimetières ne sont pas que les lieux de repos des défunts, ils racontent des femmes et des hommes, ils sont témoins des époques, des histoires, de l'Histoire, entrevues aux hasards des épitaphes gravées sur les stèles.





TRICOT de 14h à 17h

octobre : mercredis 1er et 15

novembre: mercredis 5 et 19

décembre : mercredis 3 et 17

JEUX de 15h à 17h

octobre : mercredi 8

novembre : mercredi 12

décembre : mercredi 10

PAPOTAGE

octobre: mercredi 22 « franglais »

novembre : mercredi 26

YOGA avec Andrée Gerbaud

Tous les vendredis à 14h15

DICTEE

samedi 18 octobre

samedi 22 novembre



Concours photos 2026 : « Autour des animaux »
envoi de photos : 15 décembre dernier délai



Accès à la bibliothèque possible les jours et heures
d'ouverture de l'agence postale et le mercredi de 15h à 17h

Suivez l'actualité d'ABC sur sa page Facebook :

ABC DE LOUBILLE



Une nouvelle exposition à la bibliothèque



Que d'eau et de sirènes sur les murs de la bibliothèque !

Véronique Lagnau nous propose un flot d'océans peuplé d'étranges créatures qu'elle a découpées, assemblées et collées pour créer des scènes irréelles sorties de son imaginaire créatif. Il faut lire ses légendes pleines d'humour et d'humeurs qui nous font rire ou sourire.

Son talent et sa production sont telles que seront renouvelées ses œuvres plusieurs fois durant ces mois d'automne.

Véronique Lagnau sera présente pour expliquer son travail, nous vous informerons des dates dès qu'elles seront fixées.

Venez vous régaler d'eau, de couleurs et de beauté !



La DICTÉE.....quand ce mot est prononcé, un rejet presque général est formulé.

La dictée est un passage obligé de l'enseignement français. De ses débuts au XVIIIe siècle suite à l'uniformisation de l'orthographe par l'Académie française, à son instauration quotidienne dans les classes de CM1 et de CM2 dès la rentrée 2023, elle est une spécificité française permettant d'apprendre les rouages de la langue de Molière.

Que d'élèves ont été traumatisés par les 5 « fautes » qui inexorablement assuraient un 0 !!! note exécrée !

Cependant aujourd'hui, ne voit-on pas une foule se presser pour la grande dictée à la veille des jeux olympiques ? sur les Champs Elysées en juin dernier ? Un engouement nouveau entoure cet exercice.

Ainsi plus modestement, depuis maintenant une petite dizaine d'année, à Loubillé, l'association ABC propose régulièrement une dictée.

Les personnes viennent volontiers se confronter à leur propre connaissance de la langue et de ses bizarreries. Que nous soyons 5 ou 15 !

Pas de notes, pas de jugement, seul le plaisir de s'interroger et de se poser ensemble des questions sur une règle d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, cela devient un jeu.

Rires et convivialité ponctuent toujours ces moments.

Ne craignez rien et venez rejoindre la bande de fidèles un samedi par mois.

La prochaine dictée à la bibliothèque aura lieu le 18 octobre à 15h. Venez nombreux de Loubillé et d'ailleurs...





HALLOWEEN

SALLE DES FÊTES DE LOUBILLÉ

31 OCTOBRE

DE 17H00 À 21H00



ENTRÉE GRATUITE

**ANIMATIONS DIVERSES
BUVETTE - GOÛTER
TOMBOLA GAGNANTE**



La Bergeronnette grise - *suite*

Résidence Française

La bergeronnette grise réside ou migre selon la distribution géographique. En France, le passereau est sédentaire dans les régions où les conditions météorologiques sont les plus clémentes. Dans les autres parties de l'hexagone, l'oiseau peut décider de rejoindre le pourtour méditerranéen. Les migrations se déroulent de la fin août à la fin octobre et le retour s'effectue en mars. Les individus du nord-ouest de l'Europe viennent généralement passer l'hiver en France.



Régime alimentaire

Insectivore, la bergeronnette grise se nourrit d'une grande variété d'invertébrés aquatiques et terrestres, tels que les vers de terre, les fourmis, les mouches, les pucerons, les moustiques, les parasites du bétail, les araignées, les escargots, les crustacés et autres petits poissons. En mode chasse, elle peut picorer les insectes au sol, les capturer en volant, les happer en sautant en l'air ou les saisir après un vol stationnaire au-dessus de l'eau. La bergeronnette grise consomme occasionnellement des graines.

Son langage

En vol, la Bergeronnette grise émet en répétition des cris secs, haut perchés avec des variantes plus feutrées. Quand l'oiseau est posé, son chant devient une série de gazouillis entrecoupés de petits cris peu sonores. Au dortoir, les groupes bavardent plus qu'ils ne chantent. Son vol ondulant alterne battements rapides des ailes en montée et repli à la descente. Ses ailes relativement courtes ne lui permettent pas d'accomplir de longs déplacements migratoires.

Caractère

Hors période de reproduction, cet oiseau très sociable se rencontre souvent en groupes la nuit dans des dortoirs communs campés dans les arbres, les buissons ou sur les toits. Les bergeronnettes se réchauffent ensemble quand le temps est froid et lorsque pointe le matin, chacune part de son côté pour chercher de la nourriture. Au printemps, les couples peuvent afficher un comportement territorial. Pour défendre leur lieu de nidification, ils ne craignent pas de se montrer agressifs envers leurs congénères ou envers des oiseaux plus grands qu'eux.

à suivre



Qui a eu cette idée folle.... Et non ce n'est pas Charlemagne qui inventa l'école, il a surtout tenté de rendre obligatoire l'enseignement scolaire, qui existait déjà avant lui mais était réservé à une élite très restreinte.

Au Moyen Age, les écoles étaient principalement religieuses, puis entre le XIème et XIIIème siècle, le nombre d'écoles monastiques décline au profit des petites écoles urbaines. L'apparition du papier (XIIIème siècle) constitue une véritable révolution pour la circulation des connaissances. Les petites écoles et les collèges se généralisent aux XIVème et XVème siècles, les enfants de 6 à 8 ans suivent les enseignements des écoles dirigées par les curés des villages ou les clercs des villes. L'enseignement qui était en latin commence à être dispensé en français au nord de la Loire.

Sous l'ancien régime, l'école est devenue une réalité sociale, les protestants poussent à la création d'écoles primaires pour diffuser leur doctrine. Le 13 décembre 1698, Louis XIV rend l'école primaire catholique obligatoire afin de lutter contre la Réforme protestante. A cette époque, la mission essentielle de l'école primaire, tant pour les catholiques que pour les protestants, reste l'instruction religieuse. Les parents souhaitant des études approfondies pour leurs enfants font plutôt appel à un précepteur.

Napoléon 1^{er} instaure un contrôle des écoles primaires. C'est à cette époque que la France est organisée en académies. Une première Ecole Normale pour la formation des enseignants est créée à Paris en 1795, une seconde à Strasbourg en 1811. De 1879 à 1885, Jules Ferry œuvrera à l'évolution et à la structuration de l'école primaire en France.

La loi Paul Bert de 1879 oblige les départements à créer des écoles normales de filles et la loi Jules Ferry institue la laïcité et l'obligation scolaire gratuite.

Le certificat d'étude primaire voit le jour en 1882 puis en 1936 Léon Blum rend l'école obligatoire jusqu'à 14 ans. Les établissements scolaires deviendront mixtes 26 ans plus tard.

Par la suite et jusqu'à aujourd'hui, l'école a dû, et doit toujours, relever de nombreux défis pour rester fidèle à sa mission : assurer avec efficacité les apprentissages fondamentaux et préserver ses valeurs.





Le tri est l'affaire de chacun! Rappel des consignes pour une bonne utilisation et le maintien propre des points de collectes. Trop souvent des sacs ou encombrants sont laissés devant les bacs offrant un spectacle lamentable! Trop souvent à Loubillé, notre agent communal doit faire le ménage et se rendre à la déchetterie pour évacuer ces indésirables.



La communauté de communes déploie de nouveaux équipements de tri sur l'ensemble du territoire.

Déploiement des bornes à cartons:

Des bornes à cartons sont progressivement mises en place, en plus de celles existantes, emballages et ordures ménagères.

De juillet à octobre, les Bornes d'Apport Volontaire **emballages** se transforment en Bornes d'Apport Volontaire **cartons**, dans un souci de réutilisation et de maîtrise des coûts, plutôt que d'investir de manière conséquente dans des bornes neuves adaptées pour ce flux. Les colonnes de verre et papier seront donc désormais accompagnées de colonnes pour la collecte des cartons. La collecte des emballages se fera en bacs collectifs.

Pourquoi ce changement ?

Il a été constaté une augmentation de la quantité de cartons bruns dans les points de collecte (liée notamment à l'augmentation des ventes par correspondance). Les cartons sont interdits dans les bacs collectifs, car ils font l'objet d'une valorisation spécifique et appartiennent à une filière différente de celle des emballages. Les cartons posent également un problème de contenance des bacs, puisqu'ils ne laissent pas suffisamment de place pour les emballages ménagers lorsqu'ils y sont déposés.

Afin de faciliter le geste de tri, les usagers peuvent déposer les **cartons bruns aplatis et pliés** dans les colonnes prévues à cet effet.

Objectifs:

- Limiter les refus de tri (cartons dans les bacs emballages),
- Augmenter la part de cartons valorisés,
- Offrir un nouveau service aux usagers (en complément des déchèteries),
- Donner un nouvel usage aux colonnes d'emballages,
- Maîtriser les coûts.

Besoin de compléments d'information ? Contactez la Direction de la prévention et gestion des déchets par mail preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr ou par téléphone au 05 49 27 56 79.

MÉMO

EMBALLAGES
à déposer vides, en
vrac et non-imbriqués
dans le bac jaune



EMBALLAGES EN VERRE
à vider, inutile de les laver
(couvrez-les dans le bac jaune)



TOUS LES PAPIERS
se trient et se recyclent



CARTONS BRUNS
à déposer pliés dans la colonne
ou en déchèterie



BIODÉCHETS
à déposer au
compost



Tous les autres
objets ou matériaux
doivent être déposés
en déchèterie

ORDURES MÉNAGÈRES
dans le bac noir,
dans un sac fermé



JAUNE



VERT



BLEU



ORANGE



COMPOST



NOIR

Rappel : les dépôts de déchets au sol sont illégaux



CRUMBLE A LA NICOISE

Ingrédients

1 kg de tomates, 1 grosse aubergine, 2 courgettes, 1 poivron rouge, 1 poivron vert, 2 oignons, 3 gousses d'ail, thym, romarin, sel et poivre.

Préparation

Faire dégorger l'aubergine coupée en gros dés avec du gros sel. Peler et épépiner les tomates, les couper en morceaux. Hacher grossièrement l'oignon et l'ail.

Sécher les aubergines et les faire dorer dans une poêle avec 4 cuillères à soupe d'huile d'olive. Les réserver et faire dorer l'oignon et l'ail puis ajouter les courgettes coupées en rondelles et les poivrons coupés en dés ainsi que les tomates.

Saler et poivrer. Ajouter le thym frais et le romarin. Laisser cuire à découvert le temps que l'eau des tomates s'évapore.

Selon les goûts, vous pouvez ajouter une quinzaine d'olives noires et des câpres.

Pour le crumble :

Ingrédients

150 gr de farine, 100 gr de beurre, 80 gr de parmesan, sel et poivre.

Préparation

Dans un plat allant au four, verser la ratatouille et la recouvrir de crumble.

Cuire 20mn au four à 180°.





Ouverture de la mairie :

Lundi : de 9h à 12h

Mercredi et vendredi : de 14h à 18h

Pour rencontrer le maire ou un adjoint, il est conseillé de prendre RDV.



Agence postale communale et bibliothèque

Du mardi au vendredi : 10h -13h

Le samedi : 9h - 12h

Permanence Bibliothèque : Le mercredi de 15h à 17h



Messe :

Horaires affichés à l'église ou se renseigner à la paroisse.



Communauté de communes Mellois en Poitou

2 place de Strasbourg 79500 Melle

Tél : 05 49 290 290 - www.melloisenpoitou.fr



Déchetterie de Chef-Boutonne (Route d'Aubigné) :

Été: du 01/04 au 30/09	Hiver: du 01/10 au 31/03
Du lundi au samedi 09h30 à 12h - 14h à 18h	Du lundi au samedi 09h30 à 12h - 14h à 17h



Gendarmerie de Chef-Boutonne (Espace Mérovée)

Tel : 05 49 29 80 05 ou composer le 17

Lundi et samedi : de 8h à 12h

Mardi : de 14h à 18h



Permanence des pharmacies :

En cas d'urgence, s'adresser à la gendarmerie.

Participent à l'élaboration et à la distribution de ce journal :

Chantal et Christian Bory - Jacqui et Adrian Brown - Kate et Neil Collins

Dominique Coutisson - Martine Lacroix - Paula Lassey - Martin O'Neill

Sylvie Patri - Christine Petrault - Sue Redmond - Françoise Thomas Collet - Lesley Walsh

